

<u>Nombre de conseillers</u>	L'an deux mille quinze, le 14 octobre, les membres du Conseil Municipal,
En exercice : 14	régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel, après convocation
Présents : 10	légitime sous la Présidence de Monsieur Roland GEIS, Maire.
Votants : 11	
<u>Date de la convocation</u>	<u>Etaient présents</u> : M. Roland GEIS, Mme Monique GUDIN, M. Jean-Louis
07.10.2015	RISSE, M. Régis FEBREY, Mme Francine FRANCOIS, Mme Elisabeth CHABEAUX,
	M. Jérôme LESCURE, Mme Aurélia GELIOT, Mme Gaëlle BRACH, M. Loïc KLOPP
	<u>Etaient excusés</u> : M. Stéphane ISNARD – A donné procuration à Mme
	Elisabeth CHABEAUX
	<u>Etaient absents</u> : Mme Christelle PILLEUX, M Claude CORSAINT, M. Matt
	TAMBI

Un scrutin a eu lieu, Madame Francine FRANCOIS a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

1. Budget Annexe Lotissement – Renouvellement de la ligne de trésorerie

Monsieur le Maire rappelle la ligne de trésorerie de 500 000.00 € mise en place, auprès du Crédit Mutuel Centre Est Europe, le 1^{er} octobre 2010 qui est arrivée à échéance le 30 septembre 2015.

Le Crédit Mutuel Centre Est Europe propose de la renouveler sur les bases suivantes :

Montant : 500 000.00 €
Durée : 1 an jusqu'au 30 septembre 2016
Index : EURIBOR 3 MOIS
Marge : 1.55 %

Frais de dossiers : 0.20% du montant autorisé de la ligne de trésorerie (soit 1000.00 €)

Pour information : l'EURIBOR moyen mensuel à 3 mois de juin ressort à - 0.01393 %

Soit un taux global de 1.53607 € (en 2014, le taux était 2.0049 %)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la proposition du Crédit Mutuel Centre Est Europe, pour le renouvellement de la ligne de trésorerie sur les bases ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

<u>Nombre de conseillers</u>	L'an deux mille quinze, le 09 septembre, les membres du Conseil Municipal,
En exercice : 14	régulièrement convoqués, se sont réunis au lieu habituel, après convocation
Présents : 12	légitime sous la Présidence de Monsieur Roland GEIS, Maire.
Votants : 12	
<u>Date de la convocation</u>	<u>Etaient présents</u> : M. Roland GEIS, Mme Monique GUDIN, M. Jean-Louis
02.09.2015	RISSE, M. Régis FEBREY, Mme Francine FRANCOIS, Mme Christelle PILLEUX,
	Mme Elisabeth CHABEAUX, M. Jérôme LESCURE, Mme Aurélia GELIOT, M.
	Stéphane ISNARD, Mme Gaëlle BRACH, M. Loïc KLOPP
	<u>Etaient excusés</u> : -
	<u>Etaient absents</u> : M Claude CORSAINT, M. Matt TAMBI

Un scrutin a eu lieu, Madame Francine FRANCOIS a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

2. Contrat PACTE 2012-2014 – Suppression du dossier Aménagement d'un carrefour giratoire avec la RD155L

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de son entrevue, le 14 septembre dernier, avec Monsieur DASTILLUNG, Vice-président délégué aux infrastructures, au sujet du non-maintien dans les opérations de travaux routiers du Conseil Départemental, du rond-point sur la RD955 à DELME.

Une somme de 70000 € de notre enveloppe PACTE 2012/2014 avait été bloquée sur cette opération.

Aujourd'hui, nous en disposons à nouveau et devons réaliser rapidement des travaux pour la consommer.

3. Travaux de Voirie 2015

Monsieur Jean-Louis RISSE présente les différentes opérations de voirie pouvant s'inscrire dans le subventionnement PACTE.

Parking de la Poste – 12245.50 € HT soit 14694.60 € TTC
Réalisation de 6 passages surbaissés –5537.00 € HT soit 6644.40 € TTC
Trottoirs Route de Xocourt – 12205.00 € HT soit 14646.00 € TTC
Rue du Vieil étang 1^{ère} partie – 7320.00€ HT soit 8784.00 € TTC

Montant total HT : 37307.50 € (44 769.00 € TTC)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de :

- supprimer le dossier « Aménagement d'un rond-point RD955 » de ses projets PACTE 2 (2012/2014)
- réaliser l'opération de travaux de voirie pour un montant de 37307.50 € HT soit 44769.00 € TTC
- affecter une somme de 26 115.00 € (sur les 70000 € libérés) à cette opération
- charger Monsieur le Maire d'adresser aux services départementaux, la présente délibération ainsi que le (les) dossier(s) complet(s)

Le Conseil Municipal demande également, à l'unanimité, que le solde de la subvention PACTE 2 soit 43885 € soit engagée pour la réfection urgente du sol du gymnase communal, outil important mis à disposition du collège. Le Conseil Municipal estime que la Commune serait doublement pénalisée si elle ne pouvait disposer de la totalité de l'enveloppe PACTE 2 qui lui a été attribuée.

Ainsi, la dotation garantie sera affectée de la manière suivante :

INTITULE DU PROJET	MONTANT HT TRAVAUX	MONTANT DE LA GARANTIE AFFECTEE	MONTANT DES COMPLEMENTS D'ENVELOPPE SOLLICITES
Aménagement d'un rond point RD955	(570 000.00 € TTC) Dont 100 000.00 € HT A charge de la Commune	—€	—€

Travaux de voirie 2015	37 307.90 €	26115.00 €	- €
Reste à affecter Réfection du sol du Gymnase		43885.00 €	- €
Sécurisation de la salle	56 978.00 €	24 343.00 €	15 000.00 €

4. Convention de remboursement de charges par le SIS DE DELME et Environs – Salle Saint-Exupéry

Monsieur le Maire présente le projet de convention pour le remboursement de charges de la Salle Saint-Exupéry par le Syndicat Intercommunal Scolaire de Delme et Environs (SIS DE DELME) : eau, assainissement, électricité, chauffage, assurances et vérifications périodiques des installations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer la convention rédigée pour le remboursement des frais par le SIS DE DELME.

5. Communauté de Communes du Saulnois - Rapport d'activités 2014

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités de la Communauté de Communes du Saulnois pour l'année 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal entérine, à l'unanimité, la présentation faite.

6. Location du Gymnase à une association extérieure à DELME – Fixation du prix horaire

Madame Monique GUDIN présente la demande d'une association de BOXE pour un créneau horaire au Gymnase ou au DOJO.

Le dernier tarif horaire d'occupation de cet espace, avant la mise en place de la gratuité des bâtiments communaux aux associations delmoises en 2002, était de 22.00 francs/heure (soit 3.35 €).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, le tarif horaire à 18.00 € et charge Madame GUDIN de se rapprocher du demandeur pour lui communiquer les disponibilités du DOJO (lundi soir) et les conditions financières de son occupation.

7. Loyer – 42 rue du Général Nassoy – GEORGES/RICHTER

Monsieur le Maire rappelle la délibération N°6 prise par le Conseil Municipal lors de la séance du 09 septembre dernier portant sur la diminution du loyer de l'appartement loué à et Monsieur Emilien GEORGES et Mademoiselle Emilie RICHTER au 42 rue du Général Nassoy.

Les occupants ayant donné leur préavis au 31 octobre 2015, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, après en avoir délibéré, de fixer le loyer à son ancien montant, soit 603.87 €, à compter du 1^{er} novembre 2015.

8. Virements de crédits

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal des virements de crédits réalisés par certificat administratif :

Budget général

Article 673 – Titres annulés	+ 110.00 €
Article 022 – Dépenses imprévues	- 110.00 €
Article 2051 – Opération 203 – Concessions et droits similaires	+ 695.52 €
Article 020 – Dépenses imprévues	- 695.52 €
Article 2183 – Opération 215 – Matériel de bureau et informatique	+ 108.00 €
Article 020 – Dépenses imprévues	- 108.00 €
Article 673 – Titres annulés	+ 1000.00 €
Article 022 – Dépenses imprévues	- 1000.00 €

Et les virements de crédits nécessaires pour le mandatement d'opérations en cours :

Article 2116 – Opération 225 – Cimetière juif	+ 152.00 €
Article 020 – Dépenses imprévues	- 152.00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les virements présentés.

N° délibérations	Nomenclature		Objet de la délibération	N° page
	N°	Thème		
1	7.3	Emprunts	Budget Annexe Lotissement – Renouvellement de la ligne de trésorerie	2015/017
2	7.10	Finances locales	Contrat PACTE 2012/2014 – Suppression du dossier Aménagement d'un carrefour giratoire avec la RD 155L	2015/017
3	7.1	Décisions budgétaires	Travaux de voirie 2015	2015/017 2015/018

4	7.10	Finances locales	Convention de remboursement de charges par le SIS DE DELME et Environs – Salle St Exupéry	2015/018
5	5.7	Intercommunalité	Communauté de Communes du Saulnois – Rapport d’activités 2015	2015/018
6	3.3	Locations	Location du Gymnase à une association extérieure à DELME – Fixation du prix horaire	2015/018
7	3.3	Locations	Loyer – 42 rue du Général Nassoï – GEORGES/RICHTER	2015/018
8	7.1	Décisions budgétaires	Virements de crédits	2015/018

NOM / PRENOM	FONCTION	SIGNATURE
GEIS ROLAND	MAIRE	
RISSE JEAN-LOUIS	1 ^{er} ADJOINT	
GUDIN MONIQUE	2 ^{ème} ADJOINT	
FEBREY REGIS	3 ^{ème} ADJOINT	
FRANCOIS FRANCINE	CONSEILLER MUNICIPAL	
CORSAINT CLAUDE	CONSEILLER MUNICIPAL	ABSENT
PILLEUX CHRISTELLE	CONSEILLER MUNICIPAL	ABSENTE
CHABEAUX ELISABETH	CONSEILLER MUNICIPAL	
LESCURE JEROME	CONSEILLER MUNICIPAL	
GELIOT AURELIA	CONSEILLER MUNICIPAL	
TAMBI MATT	CONSEILLER MUNICIPAL	ABSENT
ISNARD STEPHANE	CONSEILLER MUNICIPAL	A donné procuration à Mme Elizabeth CHABEAUX
BRACH GAELLE	CONSEILLER MUNICIPAL	
KLOPP LOIC	CONSEILLER MUNICIPAL	